



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

#### Vingt et unième session

Yaoundé, Cameroun, 27 – 30 janvier 2015

#### Travaux du Codex pertinents pour la région

(Élaboré par le Cameroun)

1. Après consultation des délégués des pays, le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique (CCAFRICA) a, grâce à l'appui du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA/BIRA), identifié environ douze comités du Codex dont les travaux intéressent les pays africains.
2. Il s'agit de :
  - Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments, (CCCF)
  - Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA)
  - Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche (CCFFP)
  - Comité du Codex sur les fruits et les légumes frais (CCPFV)
  - Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (CCFH)
  - Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations des denrées alimentaires (CCFICS)
  - Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL)
  - Comité du Codex sur les huiles et graisses (CCFO)
  - Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU)
  - Comité du Codex sur les résidus de pesticide (CCPR)
  - Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF)
  - Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires (CCCH)
3. À ces douze comités, s'ajoutent les travaux de la Commission du Codex Alimentarius et les travaux du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique.
4. L'intérêt que l'Afrique porte à ces travaux rend compte du souci constant des gouvernements du continent noir de protéger la santé et les intérêts des consommateurs et de sécuriser les exportations alimentaires face aux exigences de qualité qu'imposent les partenaires commerciaux dans leurs marchés.
5. Les travaux des comités susvisés traitent des questions relatives aux aliments produits et ou distribués sur le sol de l'Afrique.
6. La participation des pays africains à ces comités est assez remarquable ces dix dernières années, grâce non seulement aux efforts des gouvernements eux-mêmes mais aussi à l'appui du Fonds fiduciaire, pour le Codex et le UA/BIRA.
7. La coordination du CCAFRICA a mis un accent particulier sur l'amélioration de la participation des pays africains aux travaux qui intéressent le continent. Les activités de coopération avec le Bureau américain du Codex, et le UA/BIRA ont largement contribué à la préparation des délégués africains aux travaux du Codex.
8. La coordination, depuis quelque temps, s'est engagée à prendre part à tous les travaux qui intéressent l'Afrique, à l'effet de tenir des réunions de concertation des délégués africains. Ces réunions ont pour objectifs d'harmoniser les positions nationales sur des questions pertinentes et de développer des stratégies pour la présentation des positions des pays.

9. Concernant les travaux du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique, tous les pays africains membres du CCAFRICA montrent un intérêt en relation avec les questions relatives à la sécurité sanitaire des aliments et les normes régionales pour l'Afrique. Sur ce dernier aspect, les pays africains souhaiteraient doter la majorité des denrées alimentaires produites sur le sol africain et qui font l'objet du commerce, à l'échelle sous-régionale, régionale et internationale. Cela faciliterait leur large distribution dans tous les marchés du monde entier.

10. Malgré le grand intérêt que les pays africains portent aux travaux susvisés, l'on relève malheureusement une très faible participation de ces pays aux activités des groupes de travail du Codex, aussi bien électroniques que physiques. Il y va de même de la participation aux travaux des organes d'experts du Codex, notamment le JMPR, le JECFA, et le JEMRA.

11. Si pour ce dernier cas, l'on peut comprendre que la nécessité de produire les données et avis scientifiques est un facteur limitant pour les pays du continent noir dont la capacité de recherche est encore très faible.

12. Il est tout de même surprenant que la participation des pays aux groupes de travail soit si faible, même pour ceux qui ont été institués par le CCAFRICA.

13. La coordination souhaiterait ouvrir une discussion à ce sujet, à l'effet de trouver les voies et moyens permettant de relever ce défi.